

Suicides à France Télécoms : Pour un procès et des condamnations exemplaires !

Solidaires lutte depuis toujours pour rendre visible ce que les directions d'entreprises cherchent, au contraire, à rendre invisibles. C'est le cas notamment des suicides liés au travail qui touchent de nombreux secteurs encore aujourd'hui : SNCF, inspection du travail, hôpitaux, La Poste, Office Nationale des Forêts, etc. La liste est malheureusement longue.

Il y a dix ans, nos camarades de Sud PTT, face à la situation délétère à laquelle ils étaient confrontés à France Télécoms/Orange, qui était alors en plein plans de restructurations, ont mis en place l'observatoire du stress et des mobilités forcées. Il s'agissait ainsi de rendre visibles les nombreux suicides et tentatives de suicides dans l'entreprise. Aujourd'hui France Télécoms et ses dirigeants de l'époque vont enfin passer en procès au Tribunal correctionnel de Paris, du 6 mai au 12 juillet 2019.

Face à une situation gravissime et qui s'est étendue aujourd'hui à de nombreux secteurs, l'Union syndicale Solidaires s'est portée partie civile dans ce procès, aux côtés des fédérations des télécoms et des nombreuses victimes parties civiles.

Même si les qualifications retenues ne sont pas à la hauteur des dégâts humains considérables causés par les réorganisations, les audiences seront l'occasion de rendre visible les atteintes à la santé et aux conditions de travail. Une condamnation de cette entreprise du CAC40 et de ses anciens dirigeants sera un point d'appui pour continuer à agir pour que personne ne puisse perdre sa vie à la gagner.

Solidaires appelle à venir massivement participer au rassemblement organisé le 6 mai 2019 à midi sur le parvis du Palais de justice de Paris, Porte de Clichy à partir de midi. Il est indispensable aujourd'hui de condamner les responsables des nombreux suicides liés au travail !

Paris, 29 avril 2019